



Municipalité  
1324 Premier

Aux membres du Conseil général

Premier, le 30 avril 2026

## Rapport de gestion 2025

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers,

Conformément à l'article 93c de la loi sur les Communes (LC) et à l'article 87 du Règlement du conseil général de Premier, la Municipalité a l'honneur de vous présenter un rapport de gestion de la commune pour l'année 2025. Les objets sont présentés dans l'ordre du nouveau plan comptable MCH2.

### 0 ADMINISTRATION GENERALE

#### 0110 Législatif

Lors des séances du Conseil général 2025, la Municipalité a présenté 6 préavis qui traitaient des objets suivants :

#### **Séance du 5 juin 2025**

Préavis n° 208 Comptes 2024.

#### **Séance du 18 septembre 2025**

Préavis n° 209 Route de Bretonnières et Rue des fontaines, aménagements routiers, mise en séparatif, remplacement de la conduite d'eau et équipements.

#### **Séance du 4 décembre 2025**

Préavis n° 210 Fixation des traitements et indemnités de la municipalité, du conseil et des commissions dès LE 1<sup>er</sup> janvier 2026 ;

Préavis n° 211 Budget 2026 ;

Préavis n° 212 Modification des statuts de l'AsCoVaBaNo ;

Préavis n° 213 Parc éolien – adduction d'eau et d'électricité au Chalet de Premier.

*Tous les préavis présentés ont été acceptés par le conseil lors des différentes séances.*

#### 0120 Exécutif

La Municipalité a siégé 41 fois pendant l'année. Répartition des dicastères :

Candaux Etienne	Syndic	administration générale, finances, écoles, forêts
Bader Marie	Municipale, vice-syndique	affaires sociales, constructions, ORPC, Parc Jura Vaudois, paroisse
Castro Hernan	Municipal	eaux potables, épuration, éclairage public, routes
Gecaj Isuf	Municipal	Chalets, cimetièrre, espaces verts, pâturages, police, terrains
Milenkovic Marko	Municipal	bâtiments, déchetterie, SDIS

#### 0220 Service administratif

Secrétariat, bourse et contrôle des habitants :

Noms	Fonctions	Taux d'occupation
<ul style="list-style-type: none"><li>• Arnaud Josiane → 31.1.2025</li><li>• Bulliard Anouk du 1.2.au 15.2.2025</li><li>• Meyer Valérie, ad intérim de février à fin avril 2025</li><li>• Roachat Carine dès 1.5.2025</li></ul>	Secrétaire municipale, contrôle des habitants	30 %
Chezeaux Valérie	Bourse communale	15 %

# Rapport de gestion 2025

A noter que

- Mme Valérie Meyer, secrétaire municipale à Vaulion, est vivement remerciée pour son engagement à titre « ad intérim » dans notre commune. Elle a en effet accepté de prendre au pied levé la gestion du bureau communal dans l'attente de l'engagement d'une nouvelle personne.
- Le bureau communal est ouvert le lundi soir de 18h30 à 19h30 ou sur rendez-vous.
- Un nouveau site internet a été mis en ligne à fin décembre.

Notre commune n'a pas d'employé communal et mandate des personnes dans différentes tâches, à savoir :

Noms	Fonctions	Taux d'occupation
Péclard Gabrielle	Conciergerie du collège	À l'heure
PluriService – M. Castro	Conciergerie du Tirage	Forfait
Graber Wital	Entretien du cimetière	A l'heure
Bader Hans-Martin	Entretien divers	A l'heure
Entreprise Henry et Florian Branciard, aide	Déchetterie	A l'heure
ADIP	Floraison des fontaines et du collège	Gracieusement offert

Le solde des travaux « communaux » est réparti entre les Municipaux. Que chacun et chacune soit chaleureusement remercié pour ses bons services.

## 02210 - Contrôle des habitants

En 2025, notre administration a enregistré :

- 7 arrivées, 1 naissance
- 3 départs, 1 décès

A ces chiffres, s'ajoutent les mutations telles que changements d'adresses dans la commune, mariages, séparation ou divorces, changement de noms, etc.

Au 31 décembre 2025, la population de Premier se répartissait comme suit :

Hommes	123	Dont	26	De 0 à 16 ans
Femmes	110	Dont	18	De 0 à 16 ans
<b>Total</b>	<b>233</b>	<b>Dont</b>	<b>44</b>	<b>De 0 à 16 ans</b>

Jubilaires : 4 jeunes ont atteint la majorité. Pas de nouvel(le) octogénaire ou nonagénaire fêté.

## Immeubles du patrimoine administratif :

Le tirage a été loué payant 10 fois sur l'année, en plus des cultes.

## 1. ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE

15000 - Service du feu : nous faisons toujours partie du SDIS Vallorbe-Région, qui est à la recherche de nouveaux sapeurs bénévoles dans les communes. Pour les intéressés, s'adresser à M. Milenkovic, municipal responsable.

16200 - Protection civile : le fonds « contribution de remplacement » a été intégralement versé au canton, qui désormais gère entièrement les contributions de remplacement des abris PC.

## 2 FORMATION

Ce sont 1046 élèves en âge de scolarité obligatoire qui ont pris le chemin des classes publiques en 2025, dont 32 de Premier. Le Codir de l'AsCoVaBaNo travaille d'arrache-pieds afin que chaque élève trouve sa place dans cette complexe organisation, tant par la construction de nouvelles classes, l'étude des meilleurs moyens pour le transport des élèves, l'organisation des repas à la cantine, etc.

## 3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS

### Affaires culturelles et loisirs

# Rapport de gestion 2025

- Le 22 février, une fête a été organisée au Tirage en l'honneur de M. Maillard, municipal démissionnaire ;
- Du 8 au 17 mai, création d'une meule à charbon par le GVFN au refuge de Croy, présence de nos municipaux ;
- Le 24 mai, montée à l'Alpage, collation offerte conjointement avec la Sté d'alpage ;
- Le 7 juin, la municipalité s'est rendue à la journée de l'UCV à Champagne ;
- Huit enfants ont participé aux activités du Passeport-Vacances à Vallorbe durant l'été ;
- La fête du 1<sup>er</sup> août a été organisée comme à l'accoutumée au chalet des Auges ;
- Le 27 septembre, portes ouvertes à la population pour visite des ouvrages de l'AIMS ;
- Le souper de la Municipalité et du personnel a été organisé aux Auges le 3 octobre ; les jeunes ayant atteint leur majorité ont été conviés à ce repas.
- Le 25 octobre, sous une pluie battante, visite du parc éolien ;
- La visite annuelle du Préfet concernant la gestion communale a été organisée le 3 novembre ;
- 6 décembre : distribution de petits pains pour marquer la Saint-Nicolas ;
- Verrée offerte après le conseil du 4 décembre ;

## 4 SANTE

La Municipalité a décidé de commander un défibrillateur, mis à disposition de chacun sous le couvert vers le panneau d'affichage ; cet appareil guide l'utilisateur par des instructions vocales et il est utilisable par tous sans formation.

## 5 PREVOYANCE SOCIALE

Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, nous avons soutenu financièrement le jardin d'enfants Imagine à Vaulion pour aider une structure de notre vallon.

## 6 TRAFIC ET COMMUNICATIONS

De nombreux échanges avec le bureau DTP à Orbe dans le cadre des travaux liés au préavis n° 209, notamment pour l'appel d'offres, la mise en place du chantier, les visites aux riverains ainsi que l'organisation d'une séance d'information.

## 7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

### 71000 – eau potable

Les travaux suivent leur cours, vous pouvez trouver toutes les informations y relatives sur les bulletins d'info N° 1 et 2, consultables sur le site [www.premier.ch](http://www.premier.ch) (onglets : information → services communaux → eau potable).

M. Hernan Casto, municipal responsable, s'est investi pleinement dans la mise en place du dossier d'auto-contrôle ; la DGE est par ailleurs venue contrôler l'efficacité de ce document.

### 72000 – épuration

Le Codir de l'AIVN (gérant la STEP à Croy) travaille en étroite collaboration avec le bureau technique DTP à Orbe et la DGE dans l'avancement d'un nouveau PGEE2.0 (plan général évacuation des eaux 2<sup>ème</sup> génération). L'AIVN, regroupant les communes de Bretonnières, Croy, Juriens, Premier et Romainmôtier-Envy, est association-pilote dans ce projet, qui devrait être finalisé fin 2027. Les coûts sont initialement intégralement pris en charge par l'AIVN et seront, après réception des subventions promises, répartis entre les communes.

### 73000 – gestion des déchets

La surveillance est toujours assurée par l'entreprise Henry, avec qui nous avons de bons contacts. Toujours en collaboration avec les autorités de Bretonnières, nous avons acheté cinq nouveaux containers verts de 770 litres qui ont été disposés sous la fontaine pour le dépôt des sacs taxés.

## 8 ECONOMIE PUBLIQUE

### 81800 - Alpage

La buvette des Auges a été tenue par Mme Aurore Blanchard et son équipe, à notre entière satisfaction. Suite à un contrôle des services d'hygiène, quelques travaux seront à prévoir avant la prochaine saison, afin d'assurer l'ouverture conforme aux normes, principalement dans le caveau où les moisissures sont importantes, ainsi que dans la cuisine. La réfection des murs en pierres sèches prévue au budget n'a pas pu être faite, car plus personne n'est formé à cette technique au sein du GVFN.

Pour rappel, nous avons profité de ces travaux pour équiper le Chalet de Premier en eau et électricité (préavis n° 213 du 4.12.2025).

# Rapport de gestion 2025

## 87300 – Eoliennes Sur Grati

Les travaux de terrassement sont terminés et le projet avance bien. Les éoliennes devraient être mises en service à l'automne 2026.

Selon la convention « Parc éolien - Indemnités relatives aux travaux prévus sur la parcelle N° 1 », signée en décembre 2024, une indemnité annuelle de fr. 109'000.- doit nous être payée durant les travaux, calculée prorata temporis l'année de démarrage des travaux (2025) ; cette indemnité a été répartie pour 190 jours sur 2025 le solde sur 2026.

## 9 FINANCES ET IMPÔTS

### 93000 – péréquation financière intercommunale

La nouvelle péréquation NPV est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2025. Quelques changements importants à citer (référence : site vd.ch)

- I. Accélération et renforcement du rééquilibrage financier en faveur des communes (CHF 160 millions par an dès 2025 déjà)
- II. Dès 2026, part des communes aux augmentations des dépenses sociales diminuée de moitié environ (de 33,3% à 17%)
- III. Pérennisation de la méthode de calcul de la facture policière (avec renonciation par l'État à environ CHF 30 millions), financée à 65% par les communes délégatrices et à 35% par l'ensemble des communes (socle sécuritaire commun)
- IV. Une nouvelle péréquation qui sépare clairement la péréquation des ressources et la péréquation des besoins structurels, dissociée des factures cantonales et basée sur des critères objectifs
- V. Péréquation des ressources pour atténuer les disparités de capacité financière entre les communes sans effets pervers ni plafonds et avec une dotation minimale pour soutenir les communes les plus faibles
- VI. Répartition de la participation à la cohésion sociale et de la facture policière sur la base du critère de la population et non plus de manière péréquative
- VII. Péréquation des besoins structurels basée sur des critères objectifs - liés à la surface productive (y compris forêts), à la population en altitude et à la déclivité du territoire, ainsi qu'au nombre d'élèves - au lieu des dépenses thématiques basées sur les dépenses effectives
- VIII. Maintien de la couche population et de la compensation pour participation aux déficits d'exploitation des lignes de trafic urbain

### Divers

Par l'intermédiaire de Hernan Castro, la municipalité a pris part avec 98 autres communes du canton, à une mobilisation pour préserver l'autonomie communale face à la nouvelle Loi sur les communes. Cette forte mobilisation a permis la révision du projet.

D'autre part, la municipalité s'est également engagée contre une importante coupe budgétaire menaçant les hôpitaux régionaux. Cette action collective a permis de réduire significativement le montant des coupes de fr. 20 millions à fr. 5 millions ainsi que la démission de la responsable.

## Conclusion

L'engagement de la Municipalité tout au long de cette année a une fois encore été important. Les projets en cours ont été source d'un nombre élevé d'heures et de séances avec divers spécialistes ou mandataires.

Les municipaux se réunissent au rythme des séances hebdomadaires, dans le respect, la tolérance et la politesse, afin d'assurer le bon fonctionnement de notre commune et participent également à des représentations diverses au sein des organisations intercommunales et divers rendez-vous.

En début d'année, le remplacement de la secrétaire suite à sa démission a causé quelques cheveux blancs à la municipalité. Nos remerciements vont à notre nouvelle secrétaire et à notre boursière pour leur appui et leur soutien à l'élaboration de nos projets.

La Municipalité remercie l'ensemble du bureau du Conseil. Nos remerciements vont également à toutes les personnes qui expriment leur intérêt pour les affaires communales en participant de manière constructive aux séances du Conseil Général.

Au nom de la Municipalité de Premier

Le Syndic  
Etienne Candaux

La Secrétaire  
Carine Rochat

